



COMPTE-RENDU DU CA DU 6 septembre 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Dominique COLAS, Jean-Yves DESETRES, Anne GAUCHET, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Pascal LE LIVEC, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absent excusé: Philippe LEFROID donne pouvoir à Dominique Colas, , Bruno CHEVALIER, Jacques DESLANDES, Alain GICQUEL

1. 1 prise de contact avec le nouveau maitre du port le 8/10/19 (rapporteur Philippe B)

Le nouveau directeur rencontre chaque président de club avec un membre du bureau. Patricia accompagnera Philippe mardi 8 à 10 heures.

2. Bilan financier-résultat d'exercice (rapporteur Jean-François)

Jean-François nous a présenté les comptes qui sont en équilibre et qui nous permettent de faire face aux échéances du dernier trimestre (dernière part du loyer, quittance d'électricité, d'eau et autres dépenses programmées)

3. Achat guirlandes ((rapporteur Philippe B)

Le bureau propose de débloquer la subvention de la mairie (900 €) + 100€ du club pour acheter des guirlandes qui seront sur des bateaux regroupés entre B et C. Le CA valide.

4. Devis électricien(rapporteur Philippe B)

Le montant du devis présenté par l'électricien est de 1184 euros TTC. Il nous faut l'accord de la CPM pour engager les travaux dans le club dont elle est propriétaire. Nous ne pouvons pas prendre le risque de brancher autant d'appareils sur une même prise (sono, hub pour la connexion internet, réfrigérateurs, cafetières, bouilloire...) Il y va de la sécurité du bâtiment. Par ailleurs, le devis inclut une prise en hauteur sur un pilier pour le vidéoprojecteur et deux prises au niveau du bureau) On va voir si la CPM peut prendre en charge une partie (sécu)

de la dépense. Accord du CA

5. Formation PSC1 pour les arbitres (rapporteur Jean-François)

Cette formation concerne 5 arbitres et les propriétaires des vedettes des bateaux sécu ainsi que ceux qui sont sur ces bateaux. La participation est de 60 euros par personne, soit 300 euros. On pourrait compléter avec quelques personnes du club.

6. Assurance croisières (rapporteur Jean-François)

L'assurance est en doublon avec l'assurance de chacun. Notre assureur a été prévenu de cette résiliation. L'échéance est en avril 2020. Toutefois, cela va être revu scrupuleusement avec l'assureur afin de garantir au maximum le club.

7. Pot pour les bénévoles (rapporteur Jean-Yves)

Afin de remercier les bénévoles qui s'investissent dans la marche de l'association en animant des formations, en assurant la sécurité, en préparant les apéritifs, en étant présents quand il est nécessaire de donner un coup de main. Un pot serait organisé afin de les remercier. On s'acheminerait vers un repas de crêpes. Cela concernerait environ 55 à 60 personnes étant entendu que le conjoint serait également invité.

Soirée retenue : le samedi 16 novembre à 19 heures.

Pot pour les nouveaux adhérents en début 2020

Propositions validées.

8. Franchise des bateaux comité en cas d'accident (rapporteur Philippe)

Les bateaux sécu sont assurés et ont une franchise. Le principe serait que le reste à charge soit pris en charge par le club.

9. Dédommagement bateau sécu Pascal (rapporteur Jean-Yves)

En cas de besoin, on fait appel à Pascal aussi il serait bien que l'on dédommage Pascal à hauteur de 100 euros lorsqu'il intervient.

Proposition validée

10. Revoir le fonctionnement de l'agenda (rapporteur Patricia)

Suite aux erreurs de réservation faites oralement, un courrier a été envoyé à tous les président des associations de Locmiquelic précisant que seules les réservations, envoyées au moins 8 jours avant la date,

faites par mail et adressées à cnml.secretariat seraient prises en compte.

11. Bilan des inscriptions aux EH (rapporteur Pierre)

Le 28 septembre, il y a eu les inscriptions pour la régates de la rentrée et pour les EH. Il y a eu 18 bateaux inscrits.

La Régate de l'Arrêt Ô Port sera une régates sur une journée cette année, elle aura lieu le 24 novembre. Mais pour les années à venir, il serait bien que cette régates ait lieu en fin de saison pour la première saison (avril) et en début de saison (octobre) pour la deuxième saison. Il sera peut-être intéressant de revoir la rédaction des affiches (noms des sponsors attribués à dates fixes qui posent problème en cas d'annulation de la régates) proposition de Philippe L.

12. Bilan régates de la Rentrée (rapporteur Pierre)

La régates a été annulée du fait d'un BMS. Notre accord avec le CNL tient toujours, à savoir qu'en cas d'annulation d'une régates CNML, les skippers ont la possibilité d'aller participer aux régates du CNL.

13. Evolution FREG(Formation) (rapporteur Jean-François)

Suite à une réunion organisée par la région, 2 par département, la FFV est maintenant propriétaire du code source. Les formateurs vont essayer d'avoir un espace pour mettre en commun leurs expériences.

Après chaque régates, le lundi matin il y aura une formation FREG pour ceux qui seraient intéressés. Un appel sera lancé auprès des régatiers avant la régates du dimanche.

14. Inscription pour les repas des EH (rapporteur Jean-Yves)

C'est Patricia qui envoie le mail avec le Doodle pour les repas.

Les inscriptions sont prises jusqu'à 20 heures le vendredi soir. C'est Jean-Yves qui gèrent les repas d'après régates.

15. Bilan Locabelle (rapporteur Patricia)

32 bateaux inscrits-32 bateaux à Palais !

75 participants

Vent (plus ou moins), soleil au rendez-vous, température estivale, une bonne ambiance, de superbes lots de la part de nos sponsors AD Lorient et le Comptoir de la Mer. Une Locabelle d'exception !

Dépenses : 862 euros-recettes :370 euros en attente de la facture du port.
Coût : -492 euros.

Un couac évité de justesse : la salle qui n'avait pas été réellement réservée (carence de la part de l'élu en charge du port) Aucune trace écrite comme quoi la salle nous était réservée !

Leçon à tirer pour les années à venir **tout faire par mail** -

La ou les personnes qui prennent en charge l'organisation de la Locabelle le font du début jusqu'à la fin :

- Prise de contact **uniquement** avec la capitainerie de Palais (plus de tarif préférentiel pour les rassemblements) Toutes les réservations doivent passer par la capitainerie (port, salle et matériel) demande du directeur du port
- Rédaction des courriers aux adhérents (modèle disponible auprès du secrétariat)
- Collecte des inscriptions et des paiements
- Préparation des lots avec l'aide d'autres personnes
- Commande auprès du Super U (tableau récapitulatif disponible)
- Arrivée d'un des organisateurs dès le vendredi à Palais avec d'autres personnes
- Briefing du samedi matin
- Il serait judicieux de récupérer des sacs AD et Comptoir de la mer
- Faire des photos mettant en avant les deux marques de nos sponsors afin de leur envoyer des photos dans la lettre de remerciement.

Le ou les référents de la Locabelle trouveront de l'aide auprès de ceux qui ont déjà participé à l'organisation de cette sortie.

16. Lettre remerciements AD et Comptoir de la Mer (rapporteur Patricia)

La lettre de remerciements part par courrier postal pour le comptoir de la Mer et AD.

17. Bonnes adresses météo sur le site (rapporteur Jean-François)

Trois adresses ne fonctionnent plus, Jean-François recherchera les nouvelles adresses.

18. Questions diverses

Dominique signale une sortie Plancton le mercredi 9 avec l'observatoire du Plancton

Demande de Morbihan Challenge pour le week-end de l'Ascension

Concentration des RUSH : W-E de la Pentecôte

La grosse imprimante a été réparée pour la somme de 20 euros.

Pascal se propose pour organiser la Locabelle avec Christian et Alain.

Journée bricolage : Aération du placard secrétariat avec la VMC : Christian se propose de le faire avec Jean-François, Jacques le mardi 15 octobre à 14 heures.

Déplacement de l'écran . Mettre une étagère pour descendre la sono.

Formation informatique/hello Asso le mardi 15 octobre à 10 heures .

19. Date prochain CA

Le 4 novembre à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 23h55.